

Recherches PFE métiers BTP

source : http://www.lerucher.com/secteur/metiers_btp/index.asp

Le secteur englobe les activités qui concourent à l'amélioration de la vie quotidienne (les structures urbaines, rurales, maritimes, les voies de communication…). Les métiers sont divisés en deux catégories: le gros &oeil;uvre et le second &oeil;uvre. Le gros &oeil;uvre (qui représente environ 40 % du secteur) comprend tout ce qui est du domaine de la construction des fondations, des structures (murs, planchers…) et le second &oeil;uvre tout ce qui habille et permet d'équiper le bâtiment (cela concerne les équipements sanitaires, la menuiserie, la charpente, les revêtements des sols, la plâtrerie, les installations électriques, l'isolation…). C'est un secteur en demande permanente de main d'&oeil;uvre et qui offre beaucoup de possibilités. Présentation générale du secteur

Les métiers de la fonction d'études et de gestion - Architecte

- Géomètre topographe
- Mètreur
- Conducteur de travaux Les métiers du gros oeuvre - Maçon
- Plâtrier
- Charpentier bois
- Coffreur boiseur
- Couvreur Les métiers du second oeuvre - Carreleur mosaïste
- Peintre en bâtiment
- Menuisier
- Métallier
- Plombier
- Solier-moquettiste Les métiers de la conduite - Conducteur d'engins
- Grutier

La librairie

Pour en savoir plus

source : http://www.bankexam.fr/annales/5693_AGENT_DE_MAITRISE_TERRITORIAL_2007_concours.pdf

réalisation d'un dallage béton dans les garages.

source : http://www.euro-france.net/info_metiers/secteurs/batiment/som_batiment.htm9

métiers :

BATIMENT - TRAVAUX

PUBLICS

promettent des recrutements

importants dans les années à venir:

>>

Présentation du secteur (1)

>>

Présentation du secteur (2)

>>

Présentation du secteur (3)

>>

L'avenir des métiers du

bâtiment,

par le FNPCA

Coffreur

Conducteur d'engins

Tailleur de pierres

Chef de chantier

Mécanicien

réparateur d'engins

Responsable de

Cordiste
secteur

Chef d'équipe

d'ouvrages liés au sol. Il s'agit donc des domaines du bâtiment et des travaux publics.

Le baccalauréat STI génie civil prépare à l'ensemble des métiers de responsabilité et/ou d'encadrement de ce secteur (hormis les équipements techniques des bâtiments).

Vous trouverez ci-dessous des détails concernant :

l'activité du bâtiment

l'activité des travaux publics
 les intervenants dans l'acte de construire
 les différents métiers qui s'ouvrent au titulaire du bac STI GC
 le déroulement classique d'une affaire dans le BTP Le bâtiment Qu'il soit d'habitation,
 industriel, de commerce... sa construction comprend

d'une part le gros œuvre qui assure la stabilité générale

la structure pouvant être en béton, en bois, en acier
 les fondations transmettant les charges au sol

d'autre part le second œuvre qui garanti un niveau de confort

l'enveloppe protégeant l'intérieur de l'extérieur
 - isolation thermique, acoustique, étanchéité -

l'aménagement et la finition intérieure
 - cloisonnement, revêtement, décoration -

les équipements techniques

- éclairage, chauffage, climatisation, ventilation, réseaux câblés... - La structure exploite
 généralement un matériau dominant Structure en béton, maçonnerie, bois, acier - Le second œuvre
 fait appel à une multitude de matériaux différents : le verre, le bois (menuiserie, parquet...), les métaux
 (cuivre, aluminium, acier, zinc), les produits de synthèse (tuyauterie, menuiserie PVC, revêtement souple, joint,
 colle...), les bitumes (étanchéité), les céramiques (carrelage), le plâtre, les laines de verre, de roche...
 Les travaux publics Ce sont des équipements nécessaires à la collectivité :

ouvrages de communication

les routes

les voies ferrées, fluviales
 les ports et aéroports
 les ponts
 les tunnels

ouvrages d'adduction d'eau : captage + stockage + distribution

forages, canaux, châteaux d'eau...

ouvrages d'assainissement collecte + traitement

égouts, stations d'épurations...

ouvrage de production d'énergie : production + stockage + transport

barrage

centrale électrique
 gazoduc
 ligne électrique...

ouvrages de télécommunication : tours d'émission, réseaux câblés Les intervenants
 le maître de l'ouvrage Il est à l'initiative de la construction, il assure le financement des travaux et
 en a la responsabilité ; c'est généralement le client.

Exemples : particulier, SCI, HLM, l'Etat et les collectivités, entreprises privées... le maître
 d'œuvre Il aide le maître de l'ouvrage à concrétiser son idée, à partir du cahier des charges il définit et
 propose un projet.

La maîtrise d'œuvre

- assure la qualité architecturale de l'ouvrage,
- définit l'ouvrage pour l'obtention du permis de construire et la rédaction des marchés,
- suit et contrôle sa bonne exécution.

Exemples : Cabinet d'architecte, DDE, entreprises de construction les bureaux d'études techniques (BET) Ils assurent des études techniques spécifiques : étude de la structure, étude de sol, étude thermique, étude acoustique, étude des réseaux...

Ils travaillent pour le maître d'ouvrage en phase de projet ou pour les entreprises en phase de réalisation. Les entreprises sont chargées de réaliser les travaux définis dans le marché et ont une obligation de résultat, elles peuvent réaliser l'ensemble des travaux ou en sous-traiter une part à d'autres entreprises

Exemples : Bouygues, Colas, Eiffel construction, Campenon Bernard, les fabricants et fournisseurs de matériaux Exemples : Lafarge, Placoplâtre, Saint-Gobain, Haironville, Legrand...

le bureau de contrôle et le coordonnateur de sécurité Un contrôle et une vérification techniques extérieurs sont obligatoires.

Le bureau de contrôle juge de la solidité de l'ouvrage, et vérifie le respect des normes et règles de construction - appelées souvent "règles de l'art" -.

Le coordonnateur de sécurité assure le contrôle et la coordination des entreprises lors de la construction pour la sécurité des travailleurs et en tient informé le maître de l'ouvrage. Les métiers Chef de

chantier Le chef de chantier organise et suit la réalisation d'un chantier au jour le jour. Il anime les équipes et intervient lors de chaque problème technique ou humain rencontré. Conducteur de

travaux Le conducteur de travaux coordonne l'activité des chefs de chantier, sur un ou plusieurs chantiers.

Il est chargé de planifier, d'organiser et de contrôler les travaux de construction.

Il assure un suivi administratif du personnel des chantiers

Il a parfois en charge le suivi financier.

C'est lui qui détermine les moyens humains et matériel nécessaires. Technico-commercial

Technico-commercial : A côté des bureaux d'études et des chantiers, les techniciens trouvent de nombreux débouchés en technico-commercial.

Désormais, industriels et négociants s'intéressent aux jeunes techniciens (de la spécialité concernée) pour vendre leurs produits. Economiste de la construction L'économiste de la construction participe à l'élaboration du projet de construction pour le maître d'ouvrage ou le maître de l'ouvrage, il estime les coûts il peut intervenir au niveau des choix des matériaux et des techniques de réalisation.

Il peut aussi travailler pour les entreprises en étude de prix. Chargé d'affaire Le chargé d'affaire, ingénieur ou technicien supervise au sein d'une entreprise toutes les étapes d'un projet depuis la démarche commerciale, jusqu'à la réception des travaux.

Il réalise les études de prix et d'organisation.

Il est responsable du suivi financier des travaux. Architecte L'architecte définit l'ouvrage sur plans, détermine l'ensemble des matériaux et procédés mis en œuvre, il contrôle la bonne réalisation des travaux.

Il est le garant de l'esthétique et de la qualité de l'ouvrage

L'architecte travaille dans une "agence" en profession libérale ou comme salarié, il est diplômé d'une école d'architecture. Bureau d'étude L'ingénieur ou le technicien de bureau d'étude a en charge la définition technique complète d'un projet. De part ces compétences techniques il met sur plans les prescriptions techniques exactes conformément à un ensemble de règlements.

Il travaille en avant projet pour le maître d'ouvrage ou pour l'entreprise devant réaliser l'ouvrage.

Le déroulement classique d'une affaire dans le BTP D'abord il faut trouver l'affaire, aller chercher le client. Tout commence avec les commerciaux qui prospectent le marché : marketing, lecture des appels d'offre, contacts personnels avec des responsables de programmes immobiliers ou d'aménagement régional, par exemple. Dans une petite ou moyenne structure, le chef d'entreprise et éventuellement ses proches collaborateurs se chargent de cette fonction. Dans les grands groupes, les équipes de commerciaux peuvent représenter une dizaine de personnes plus ou moins sectorisées selon le type de chantier, de client, les zones géographiques. Compte tenu du produit vendu, les commerciaux du BTP se doivent d'être de très bons techniciens. Le chargé d'affaires correspond à ce double profil. Une fois repérée et négociée, l'affaire entre dans la phase contrat. Le projet est étudié et chiffré dans le détail et les conditions d'exécution sont précisées au client. Selon la complexité du projet, cette phase fait intervenir toute une palette d'ingénieurs et de techniciens. Certains feront les plans d'exécution, d'autres effectueront les études de prix, les plannings d'exécution. Cette fonction étude peut être intégrée à l'entreprise chargée de l'affaire ou être assurée par des cabinets ou bureaux d'études indépendants spécialisés sur les plans technique, financier, juridique, etc.

Après cette phase d'étude technique et économique, le projet devient un chantier. Interviennent alors le directeur de travaux (ayant en charge plusieurs chantiers), le conducteur de travaux, les chefs d'équipes et les ouvriers. Sur un grand chantier de construction ou de rénovation, les corps de

métiers constituent des équipes encadrées par un chef d'équipe. Le supérieur hiérarchique du chef d'équipe se trouve être le chef de chantier qui supervise l'activité des équipes, l'avancement des travaux, contrôle la qualité, les délais et la sécurité des personnels. A la fois

intégrée à l'étude et parallèle à la marche du chantier, se situe la fonction de conduite de travaux. L'organisation du chantier, le calendrier des opérations et son contrôle, l'approvisionnement relèvent du conducteur de travaux.